



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-47661>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-47661**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : MAIRIE DE ROMAINVILLE

Adresse : Place de la Laïcité, 93230 Romainville

Coordonnées :

Courriel : Avella@ville-romainville.fr

Adresse internet : <https://www.ville-romainville.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FR106

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_p_YmRTcWTY

URL des outils et dispositifs logiciels : <https://www.achatpublic.com>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Délégation de service public de gestion des marchés alimentaires

Numéro de référence : 2024_012

CPV - Objet principal : 55900000

Type de marché : Services

Description succincte : La Ville a souhaité mettre en place une politique de développement commercial visant à requalifier, affirmer et développer les polarités commerciales existantes sur le

territoire. Romainville compte aujourd'hui deux marchés alimentaires gérés dans le cadre d'un contrat de concession de service public arrivant à échéance le 31 décembre 2024. A l'issue d'une réflexion stratégique, appuyée sur une démarche de concertation, la Ville a défini les contours du futur service public autour de 3 marchés : le marché historique du Centre, un nouveau marché pour le Chemin Vert, et la création d'un marché aux Bas-Pays. A l'issue d'une analyse des modes de gestion, la Ville a décidé, par délibération du Conseil municipal en date du 28 mars 2024, de retenir le principe du recours à la concession de service public pour l'aménagement et l'exploitation des marchés de la Ville à compter du 1er janvier 2025. Le présent règlement détaille les modalités concrètes de la procédure.

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55900000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR106

Description des prestations : Délégation de service public de gestion des marchés alimentaires

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Il convient de se référer au règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Il convient de se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Il convient de se référer au règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Il convient de se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Il convient de se référer au règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Il convient de se référer au règlement de la consultation

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : TA DE MONTREUIL

Adresse : 7 rue Catherine PUIG, 93100 Montreuil

Coordonnées :

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : TA DE MONTREUIL

Adresse : 7 RUE CATHERINE PUIG, 93100 Montreuil

Coordonnées :

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : TA DE MONTREUIL

Adresse : 7 rue Catherine Puig, 93100 MONTREUIL

Coordonnées :

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2024